

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2023  
PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-trois à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie de Bologne, sous la présidence de Monsieur Maxence Lemoine, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. LEMOINE Maxence, le Maire, MM. DORMOY Denis, Mme JEANNIN Violaine, MM DAMPEYROUX Michel, JOURDE Jean-Marie, FLAMERION Jean-Michel, LAMONTRE Jean-François, Mmes, CAUDRON-ANTOINET Stéphanie, CORNEVIN Rachel, DORMOY Sophie, HURAUX Carine, MM ANSART Alexandre, LAFFERT Michel, LANGE Jean-Michel, RAMAGET Gilles.

Excusé(s) ayant donné procuration :

- Mme BRULE-CAMUS Céline à DAMPEYROUX Michel
- Mme RECZKOWICZ Manon à M. LEMOINE Maxence

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Mme JEANNIN Violaine

- 1) Approbation du PV du Conseil Municipal du 20 décembre 2022.

Approuvé à l'unanimité (17 voix POUR).

- 2) Convention Cadre d'ORT Action Cœur et Ville et Petites Villes de Demain.

Présentation dispositif PVD par Elodie FRISTCH, chargée de mission Petites villes de Demain, accent mis sur la bonification de 10 % pour les subventions demandées dans le cadre de la DETR (subvention de l'État), sur la priorité d'accès au Fonds vert et inscription automatique de nos projets dans le PTRTE si on arrive pas à obtenir le taux de 80 % de subvention autrement.

Approuvé à l'unanimité (17 voix POUR).

- 3) Création et suppression de poste.

Suite à l'avancement de grade de 2 agents.

Approuvé à l'unanimité (17 voix POUR).

- 4) Actualisation du tableau des effectifs.

Cette délibération est la conséquence de la précédente.

Approuvé à l'unanimité (17 voix POUR).

5) Extinction de créances irrécouvrables.

Suite à une décision de justice prononçant le surendettement et l'effacement de la dette du débiteur.

Approuvé à l'unanimité (17 voix POUR).

6) Autorisation de déposer des demandes de subvention pour le projet de fourniture et pose de deux poteaux d'incendie.

Le maire rappelle que l'actualité nous a suffisamment démontré la pertinence d'une bonne défense incendie. Deux nouveaux poteaux d'incendie sont nécessaires sur la Commune, dont un pour remplacer un poteau au débit insuffisant.

Approuvé à l'unanimité (17 voix POUR).

7) Maîtrise d'œuvre pour terrain de football synthétique.

La Commune a un besoin criant d'ingénierie pour de tels projets, notamment pour élaborer la procédure d'appels d'offres.

Approuvé à l'unanimité (17 voix POUR).

8) Maîtrise d'œuvre pour appartement Roôcourt-la-Côte.

Mêmes motifs que précédemment.

Le maire fait un point sur l'avancée des plans et indique qu'une nouvelle réunion de chiffrage est prévue le 1<sup>er</sup> mars

Approuvé à l'unanimité (17 voix POUR).

9) Attribution de subvention exceptionnelle à la Fédération de Pêche de Haute-Marne.

Le maire, intéressé professionnellement de près ou de loin par cette affaire, quitte la salle.

Présentation du projet de la Fédération par Powerpoint, il s'agit du parcours de pêche « famille » du Pont Rouge. L'accent est mis sur l'attractivité, l'atout touristique, et la valorisation de ce site naturel riche de la Commune.

Une convention tripartite sera signée entre la Fédération, la Commune et le propriétaire du terrain.

Les travaux débiteront début février.

Approuvé à l'unanimité (15 voix POUR).

10) Rétrocession d'une concession au columbarium de 15 ans à la Commune.

Si la rétrocession en elle-même ne pose aucune difficulté, un débat s'ouvre au sein du Conseil sur le « Jardin du souvenir » de la Commune.

Approuvé à l'unanimité (17 voix POUR).

11) Rétrocession d'une concession de 15 ans à la Commune.

Monsieur DORMOY estime que les tarifs de concession doivent être revus.

Approuvé à l'unanimité (17 voix POUR).

12) Actualisation du tableau des commissions communales.

Du fait des précédentes démissions, il est nécessaire d'actualiser le tableau et notamment pour éviter des ratés dans les convocations.

Approuvé à l'unanimité (17 voix POUR).

13) Informations diverses :

M.LEMOINE Maxence :

- Rencontre avec les élus régionaux et les chargés des subventions au sein de la Région, échange riche et fructueux.

- Etude de faisabilité pour les deux infrastructures sportives.

- Compte-rendu des échanges avec le notaire de Monsieur BERTHELOT quant au devenir des œuvres données à la Commune.

- Réfection projetée de la Rue de la Scierie.

M. LANGE Jean-Michel :

- Problème de mégots à la SDF et à l'école.
- Nids de poule profonds rue de la Scierie.
- Crottes de chiens persistantes sur les espaces publics.

M. RAMAGET Gilles :

- Réinterroge sur la pertinence d'une vidéoprotection.

Mme CAUDRON-ANTOINET Stéphanie :

- Problème de stationnement à l'école (récurrent).
- Non-respect du STOP au lotissement La Champagne.

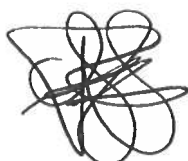
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

A Bologne,

Le 20 février 2023,

Le secrétaire de séance,

JEANNIN Violaine,



Le Maire,

LEMOINE Maxence

